

NOTICE DESCRIPTIVE DE RECEPTION PAR TYPE

MARQUE : YSM

FAMILLE : BV

TYPE / VARIANTES / VERSION : BV2549 - BV2559

0 GENERALITES

- 0.1 Constructeur :
YSM (Yvelines Service Matériel)
Rue du Gibet
78310 COIGNIERES
- 0.1.1 Représentant accrédité en France : sans objet
- 0.2 Constructeur de la X^{ème} étape : sans objet
- 0.2.1 Représentant accrédité en France : sans objet
- 0.2.2 Nature de la transformation : sans objet
- 0.3 Marque : YSM
- 0.4 Désignation commerciale : Base Vie
- 0.5 Catégorie internationale : O2
- 0.6 Genre : RESP
- 0.7 Type : BV25
Variantes : 49 - 59
Version : néant
- 0.7.1 Décodage des TVV
BV = fourgon
25 = PTAC
49 - 59 = caractérise les dimensions du fourgon
- 0.8 Puissance administrative : sans objet

1 CONSTITUTION GENERALE

- 1.1 Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux, 4 roues simples
- 1.1.1 Emplacement des roues motrices : sans objet
- 1.1.2 Emplacement des roues directrices : sans objet
- 1.2 Dimensions des pneumatiques : 175 R 14 C (99/98N)
- 1.3 Constitution du châssis ou de la coque : châssis mécano-soudé
- 1.3.1 Dispositif d'attelage : constitué d'un timon articulé, avec une tête à boule de 50 mm de diamètre ou un anneau d'attelage de 68 mm de diamètre ; roue jockey
- 1.4 Emplacement et disposition du moteur : sans objet
- 1.5 Emplacement de la cabine de conduite : sans objet

2 MASSES ET DIMENSIONS (kg et m)

- Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.
- | | | |
|--|--------------|-------|
| Variantes : | 49 | 59 |
| 2.1 Masse en charge maxi admissible en service dans l'Etat (PTAC) : | 2500 | |
| 2.2 Masse en charge maxi de l'ensemble admissible en service dans l'Etat (PTRA) : | non concerné | |
| 2.3 Masse en charge maxi admissible lorsque le véhicule circule sous le couvert de l'autorisation spéciale délivrée en application de l'article R. 433-1 du code de la route : | non concerné | |
| 2.4 Masse en charge techniquement admissible : | 2500 | |
| 2.5 Charges maximales admissibles : | | |
| 2.5.1 Sur l'essieu 1 : | 1300 | |
| 2.5.2 Sur l'essieu 2 : | 1300 | |
| 2.5.2 Sur le crochet d'attelage : | 120 | |
| 2.6 Voie de l'essieu 1 : | 2,070 | |
| 2.7 Voie de l'essieu 2 : | 2,070 | |
| 2.8 Empattement entre l'axe d'attelage et l'axe du tandem | | |
| mini : | 4,225 | 4,710 |
| maxi : | 4,335 | 4,820 |
| 2.8.1 Empattement du tandem : | 0,760 | |
- Véhicules livrés carrossés**
- | | | |
|---|-------|-------|
| 2.9 Poids à vide du véhicule en ordre de marche : | | |
| 2.9.0 Total : | 2240 | 2445 |
| 2.9.1 Sur l'essieu 1 : | 1100 | 1200 |
| 2.9.2 Sur l'essieu 2 : | 1095 | 1200 |
| 2.9.2 Sur le crochet d'attelage : | 45 | 45 |
| 2.10 Porte-à-faux avant hors-tout par rapport à l'axe du tandem | | |
| mini : | 4,300 | 4,785 |
| maxi : | 4,410 | 4,895 |
| 2.11 Porte-à-faux arrière hors-tout par rapport à l'axe du tandem | 2,535 | 3,050 |
| 2.12 Longueur hors tout : | | |
| 2.12.1 Sans tenir compte de la flèche d'attelage : | 5,035 | 6,035 |
| 2.12.2 Totale : | | |
| mini : | 6,335 | 7,835 |
| maxi : | 6,945 | 7,945 |
| 2.13 Largeur hors-tout : | 2,285 | |

3 MOTEUR

Sans objet

4 TRANSMISSION

Sans objet

5 SUSPENSION

A roues indépendantes assurée par deux essieux à bras oscillants avec amortissement par barres de torsion en caoutchouc

6 DIRECTION

Sans objet

7 FREINAGE

- 7.1 Frein de service : frein à inertie agissant sur les 4 roues
- 7.2 Répartiteur de freinage : sans objet
- 7.3 Frein de secours
- 7.3.1 Frein en cas de rupture d'attelage : par actionnement (à l'aide d'un câble à casser) du frein de stationnement au moment de la rupture
- 7.4 Frein de stationnement : par levier à commande manuelle, avec compensateur d'aide au desserrage

- 7 5 Mode de transmission des efforts aux roues
- 7 5 1 Frein de service : par tringles d'acier, palonniers et câbles sous gaines
- 7 5 2 Frein de secours :
- 7 5 2.1 Frein en cas de rupture d'attelage : identique à celle du frein de service et par câble de sûreté relié au véhicule tracteur
- 7 5 3 Frein de stationnement : identique à celle du frein de service
- 7 6 Assistance des freins : sans objet
- 7 7 Réservoir de fluide ou d'énergie : sans objet
- 7 8 Type de freins :
- 7 8.1 Frein de service : tambours
- 7 8.2 Frein de secours :
- 7 8.2.1 Frein de rupture d'attelage : identique au frein de service
- 7 8.3 Frein de stationnement : identique au frein de service
- 7 9 Dispositif ralentisseur : sans objet
- 7 10 Circuit de freinage pour la remorque : sans objet

8 CARROSSERIE

- 8 1 Carrosserie : Travaux ; fourgon aménagé intérieurement avec vestiaire et réfectoire, équipé d'installations fixes de chauffage et d'éclairage alimentées au gaz, réservoirs d'eau potable et d'eau usée, toilettes chimiques
- 8 1.1 Les véhicules peuvent recevoir (en fonction de l'équipement) les options suivantes : /
- 8 2 Matériaux constituant la carrosserie : polyester
- 8 3 Nombre de places assises : sans objet
- 8 4 Sièges : sans objet
- 8 5 Nombre de portes : 3 côté droit
- 8 6 Emplacement et mode d'ouverture des vitres : sans objet
- 8 7 Nature des matériaux utilisés pour les vitrages : sans objet
- 8 8 Equipement des places assises en ceintures de sécurité : sans objet
- 8 9 Dispositif de protection latérale : oui, réalisé par la carrosserie
- 8 10 Dispositif de protection contre l'encastrement
- 8 10.1 Avant : sans objet
- 8 10.2 Arrière : oui, réalisé par la carrosserie
- 8 11 Système antiprojections : sans objet

9 ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9 1 Feux de route : sans objet
- 9 2 Feux de croisement : sans objet
- 9 3 Feux de position :
- 9 3.1 Avant : 2 indépendants
- 9 3.2 Latéraux : non
- 9 4 Feux de position arrière : 2
- 9 5 Indicateurs de changement de direction
- 9 5.1 Avant : non
- 9 5.2 Arrière : 2 groupés avec les feux de position arrière
- 9 5.3 Latéraux : non
- 9 6 Feux stop : 2 groupés avec les feux de position arrière
- 9 6.1 Troisième feu stop central : non
- 9 7 Eclairage de la plaque d'immatriculation : 2 indépendants
- 9 8 Dispositifs réfléchissants :
- 9 8.1 Avant : 2 groupés avec les feux de position avant
- 9 8.2 Arrière : 2 groupés avec les feux de position arrière
- 9 8.3 Latéraux : 3 par côté, indépendants
- 9 9 Feux de débrasse : par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction, commandé par le véhicule tracteur
- 9 10 Feux de marche arrière : non
- 9 11 Feux de brouillard :
- 9 11.1 Avant : non
- 9 11.2 Arrière : 1 groupé avec le feu de position arrière gauche
- 9 12 Feux d'encombrement : 2 indépendants à l'arrière
- 9 13 Dispositif de signalisation complémentaire arrière : non
- 9 14 Feux spéciaux : non

10 DIVERS

- 10 1 Accessoires : sans objet
- 10 2 Marques d'identité :
- 10 2.1 Emplacement de la plaque constructeur : rivetée à l'avant droit de la remorque
- 10 2.2 Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : à l'avant droit de la remorque
- 10 2.3 Structure du numéro d'identification :
 - Caractères 1 à 3 : Code constructeur = VF9 (1^{ère} partie)
 - Caractères 4 à 7 : Type du véhicule = BV25
 - Caractères 8 et 9 : Variante du véhicule = 49 ou 59
 - Caractère 10 : Année de fabrication = . (selon code ISO 5 = 2005)
 - Caractère 11 : Constante = 0
 - Caractères 12 à 14 : Code constructeur = 685 (2^{ème} partie)
 - Caractères 15 à 17 : Numéro d'ordre dans la série . . .
- 10 2.4 Le numéro d'identification commence à
 - variante 49 : VF9BV2549 . 0685001
 - variante 59 : VF9BV2559 . 0685001
- 10 2.5 Identification du moteur : sans objet
- 10 3 Marques d'identité du transformateur : sans objet

11 VISITES TECHNIQUES

Sans objet